COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20200303-D_03_03_2020_32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

Délibération n°03-03-2020-032

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 3 mars 2020

Date de convocation	26 février 2020
Date d'affichage	26 février 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	46 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 3 mars à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents: M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, M. Yves GOULLIER, GRIGNON, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de M. Jacky TACHEAU), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu VILLARMÉ), pouvoir de Mme Patricia Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Joël MONCHATRE (représentant M. Jean DUMUR), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. Xavier TERRIER, M. Gaëtan THOMAS (ayant recu pouvoir de Mme Pascale LEVÊOUE), M. Jean THOREAU (ayant recu pouvoir de M. Daniel GUEDET), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés: M. Eric BARBIER, M. Pierre BOULARD, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR (représenté par M. Joël MONCHATRE), Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à M. Gaëtan THOMAS), Mme Camille MORIN-BURRE, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Jacky TACHEAU (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX).

Secrétaire de séance : M. Dominique EDON

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AE SPANC 2020-2022 : MISE À JOUR DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT CONTRAT SPANC POUR LA PÉRIODE 2020-2022

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°17-12-2019-045 du 17 décembre 2019 relative à la création de l'autorisation d'engagement 19-06 SPANC 2020-2022,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances et prospectives budgétaires,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que le marché pour la réalisation des contrôles SPANC pour la période du 01/01/2020 au 25/03/2020 a été attribué à la SAUR.

PREND ACTE que le marché est effectif depuis le 1^{er} janvier 2020.

DECIDE de mettre à jour l'AE Contrat SPANC pour la période 2020-2022 en augmentant le montant de l'AE et en reportant les crédits de paiement 2019 sur les CP 2020 comme suit :

N° AP	Libellé	Montant de l'AE	CP 2020	CP 2021	CP 2022
19-06 SPANC 2020- 2022	Contrat de prestation pour la réalisation des contrôles SPANC pour la période du 01/01/2020 au 25/03/2022	190 000 €	75 000 €	85 000 €	30 000 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour: 46 Voix contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 3 mars 2020

Pour extrait conforme Le 3 mars 2020 Le Président,

M. Didier REVEAU